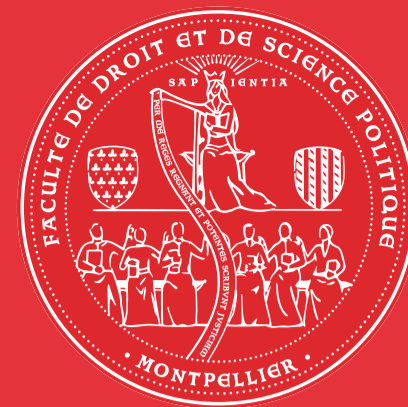


APPEL À CONTRIBUTIONS

Droit de l'alimentation : Nourrir, protéger et soigner



> **Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier**



NOUVEAU MASTER DROIT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGROÉCOLOGIE

Ce nouveau diplôme a pour ambition de former étudiants en formation initiale (pour certains en alternance) et professionnels en formation continue aux enjeux contemporains de l'alimentation : sans perdre l'objectif de nourrir, la filière agroalimentaire s'est en effet également vu assigner les missions de protéger l'environnement et des traditions locales ou nationales, soigner les populations et prévenir les risques environnementaux. Par une prise en compte de ses effets sur l'environnement et les personnes, l'évolution du droit peut contribuer à un mieux-vivre collectif.

La Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier organise un colloque sur le thème :
Droit de l'alimentation – nourrir, soigner et protéger

Ce colloque est ouvert à toutes les candidatures de présentation en Droit ou Science politique et aux travaux interdisciplinaires intégrant ces deux disciplines.

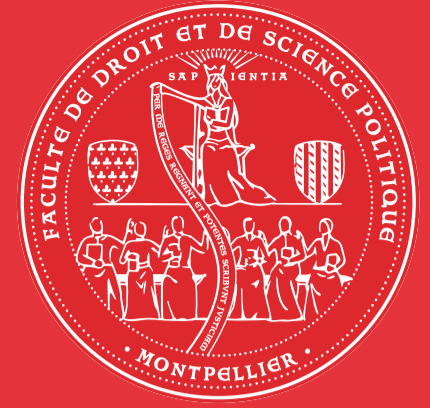
Les propositions de contribution devront s'intégrer dans l'une des quatre thématiques :

- Nourrir
- Protéger
- Soigner
- Concilier

Les propositions de contributions seront évaluées par un jury composé de juristes et spécialistes de l'alimentation. Les auteurs dont les propositions auront été retenues seront invités à venir présenter leur contribution à l'occasion du colloque à la Faculté de Droit et de Science politique - Université de Montpellier (leurs frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge).

APPEL À CONTRIBUTIONS

Droit de l'alimentation : Nourrir, protéger et soigner



THÉMATIQUES :

CHAPITRE 1

NOURRIR

Promouvoir une agriculture innovante pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la qualité de l'environnement suppose une prise en compte de l'environnement dans nos modes d'alimentation, de l'éducation à la consommation elle-même en passant par les méthodes d'information des consommateurs.

CHAPITRE 2

PROTÉGER

Favoriser une transition vers une société respectueuse de l'environnement pose la question de ce que l'on qualifie souvent d'alimentation durable, c'est-à-dire soucieuse de mécanismes de production, de transformation et de distribution moins dommageables à l'environnement ou mieux encore protectrice voire favorable au développement de notre environnement naturel.

CHAPITRE 3

SOIGNER

Améliorer la santé humaine dans des environnements changeants implique nécessairement de trouver les remèdes à d'éventuels troubles alimentaires ou de soigner par une alimentation spécifique, orientée, mais sans mention déceptive.

CHAPITRE 4

CONCILIER

Comment envisager des solutions autour du concept de « one health », pour promouvoir, sans verser dans la contrainte et faire naître un sentiment de frustration ou de « moins-vivre », les exigences de protection de l'environnement et de la santé tout en assurant le mieux-être de chacun et la préservation des territoires et de leurs cultures ?

APPEL À PROPOSITIONS :

Les propositions de communication sont à envoyer au plus tard le 18 Février 2022.

La sélection des propositions sera opérée en fonction de leur rapport au thème, le programme définitif sera diffusé dans le courant du mois de Mars 2022.



Comment répondre à l'appel à propositions ?

La proposition de communications doit comprendre le nom du/des auteur(s) et leur institution et/ou laboratoire de rattachement, leur(s) adresse(s) postale(s) et électronique(s). La proposition doit inclure un résumé ainsi qu'un titre provisoire.

Le résumé, en français ou en anglais, comprendra 2000 caractères environ.

Contact : droit-sp-alimentation@umontpellier.fr